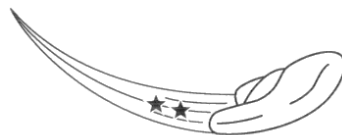


BREVETS DE NAGEURS

NAGEUR EN EAU VIVE NIVEAU 2 Classe III - IV - V maximum



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation dispensée dans le cadre de la préparation au brevet Nageur en Eau Vive niveau 2 doit permettre au nageur d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- Evoluer en palanquée encadrée par un Initiateur entraîneur titulaire du brevet de nageur niveau 3 sur des rivières de classe IV maximum.
 - Evoluer en palanquée encadrée par un moniteur entraîneur fédéral 1^{er} degré sur des rivières de classe IV maximum et pouvoir, éventuellement, tenir les fonctions d'ouvreur et de serre-file.
 - Evoluer en palanquée encadrée sur des rivières de classe V par un moniteur entraîneur fédéral 1^{er} degré dans le cadre d'une séance de préparation au nageur niveau 3.
 - Naviguer en autonomie, en équipe constituée de 3 à 5 nageurs âgés de 18 ans révolus (*dont l'un, au moins, titulaire du RifaNev*) sur des parcours de classe III maximum préalablement reconnus.
 - Titulaire du RIFANEV : encadrer une palanquée de 6 nageurs licenciés FFESSM sur des rivières de classe II maximum
- Le Nageur en Eau Vive niveau 2 est le niveau technique minimum requis pour accéder au brevet d'Initiateur Entraîneur.

ORGANISATION

Les formations Nageur en eau vive niveau 2 sont organisées à l'échelon des clubs.

Le brevet est sous le contrôle de la même équipe pédagogique suite à un examen ponctuel.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- ☞ Etre titulaire du Nageur en Eau Vive niveau 1.
- ☞ Etre âgé de 16 ans révolus.
- ☞ Attester par la présentation du carnet de relevé d'un minimum de 5 descentes après la date d'enregistrement du brevet Nageur en Eau Vive niveau 1 sur le site de la FFESSM.

JURY

Il est composé d'un cadre technique au moins titulaire du brevet de Moniteur Entraîneur Fédéral 1^{er} degré en possession d'une licence fédérale et d'un certificat médical en cours de validité.

DELIVRANCE DU BREVET

Pour être reçu, le candidat doit totaliser une moyenne de **10/20** respectivement aux épreuves théoriques et pratiques avec une note minimale de **10** à chacune des épreuves de sauvetage.

- Les compétences nécessaires à l'acquisition du brevet « Nageur en Eau Vive niveau 2 » sont validées sur le procès-verbal par la signature du moniteur.
- La carte de certification est délivrée par la FFESSM après l'enregistrement par le président du club d'appartenance.

PREROGATIVES

- Naviguer en autonomie en équipe constituée de 3 à 5 Nageurs en Eau Vive niveau 2, âgés de 18 ans révolus (*dont l'un, au moins, titulaire du RifaNev*) sur des parcours de classe III maximum préalablement reconnus.
- Agé de 18 ans, titulaire du RifaNev et accompagné d'un nageur confirmé en serre-file, encadrer :
 - ↪ Une palanquée de 6 (six) nageurs maximums licenciés âgés de 12 ans minimum sur des rivières de cl II maximum en milieu naturel,
 - ↪ Une palanquée de 6 (six) nageurs maximums licenciés âgés de 8 à 11 ans maximum sur des rivières de classe II maximum en milieu naturel, sous réserve des conditions climatiques et de température de l'eau supérieure à 6°.

CONTENU DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1 : CONNAISSANCES THEORIQUES – (coef. 6)		
Connaissances / savoir-faire	Commentaires / difficultés	Critères d'évaluation
Connaissance du matériel et de l'équipement - (coef.1)	La flottabilité, la propulsion, la protection thermique, la protection traumatique. Des normes en vigueur. Les flotteurs (types, les axes). La corde de sécurité, le couteau.	<u>Interrogation orale</u> . Le nageur sait : • choisir un matériel adapté à un programme de nage déterminé • proscrire les matériels dangereux et les configurations d'équipements à risque
Connaissance du torrent - (coef.1)	Aspects physiques, régimes hydrographiques, les utilisateurs	<u>Interrogation écrite</u>
Les dangers potentiels - (coef.3)	Zones à rappels, drossages, siphons (mécanismes succincts), coincements, encombrements dangers dus à l'homme, froid, crues. Insister sur la prévention et les conduites à tenir.	<u>Interrogation écrite</u> . Le nageur peut décrire les dangers et connaît les conduites à tenir.
Organisation d'une descente - (coef.1)	• Adéquation entre niveau technique des participants et difficulté du parcours • Topoguides, météo, niveau d'eau • Échappatoires, communication, secours • Gestion de la palanquée • S'hydrater, s'alimenter	<u>Interrogation orale</u> par mise en situation sur un cas concret.

COMPÉTENCE 2 : AISANCE AQUATIQUE – (coef. 3) CLASSE III		
Connaissances / savoir-faire	Commentaires / difficultés	Critères d'évaluation
Position de sécurité - (coef.1)	Simuler la perte du flotteur et descendre un tronçon de 100 m de classe III, sans obstacle dangereux.	Position dorsale allongée, pieds en avant. Le nageur se dirige en utilisant les bras. Aisance.
Traversée / Bac - (coef.1)	Sans flotteur, avec palmes, effectuer un aller/retour en surface.	La rive opposée est atteinte avec une dérive minimale. Orientation et inclinaison correcte du corps. Le nageur peut enchaîner un aller/retour.
Evolution avec une seule palme - (coef.1)	Sur un rapide de 100 m de classe III, alterner palme droite et gauche.	Aisance et capacité à rester évolutif.

COMPETENCE 3 : TECHNIQUES INDIVIDUELLES DE BASE (sur parcours de classe IV) – (coef. 6)

Connaissances / savoir-faire	Commentaires / difficultés	Critères d'évaluation
Reprise de courant - (coef.1)	Varier le choix des configurations de la zone de reprise : - longueur, largeur et profondeur, puissance du contre-courant, sous un seuil ou non. - veine à atteindre plus ou moins puissante et éloignée.	Orientation et inclinaison du flotteur, propulsion, acquisition rapide de la veine principale. Le nageur est en mesure de réaliser le geste dans diverses configurations de départ et de commenter son action.
S'arrêter / Stop - (coef.1)	En contre de rive et de rocher, varier les configurations de la zone de stop : longueur, largeur et profondeur, puissance du contre-courant, avec seuil ou non.	Anticipation en amont du stop : trajectoire, vitesse, déclenchement. Rapidité d'exécution et précision : le nageur ne « glisse » pas dans le contre. Nageur arrêté, stabilisé, sécurisé dans le contre, dégage pour le recueil du suivant.
Traversée / Bac - (coef.1)	Directe de rive à rive et fractionnée en utilisant des rochers comme points intermédiaires.	Atteinte des points déterminés, dérive minimale. Orientation et inclinaison correcte du flotteur, propulsion.
Retournement / Esquimautage - (coef.1)	Effectuer sur un rapide, une série de retournements gauche et droit.	Exécution dynamique et fluide, non décomposée. Le nageur fait corps avec son flotteur et reste stable.
Dégagements - (coef.1)	Effectuer une série de retournements de dégagement sur une veine et face à un obstacle.	Efficacité de la manœuvre visant à éviter largement l'obstacle.
Réguler son allure - (coef.1)	Savoir utiliser un courant porteur, un contre-courant, les turbulences. Savoir ralentir : palmes en drapeau, rétropropulsion...	Maîtrise de sa vitesse Maintien de sa place dans la palanquée

COMPETENCE 4 : EVOLUTION DANS LE RAPPEL – (coef. 8) CLASSE IV

Connaissances / savoir-faire	Commentaires / difficultés	Critères d'évaluation
Accoutumance au rappel - (coef.2)	Avec, puis sans flotteur, rejoindre la zone de rappel et se laisser tasser plusieurs fois, en utilisant un contre-courant pour revenir à la base de la chute.	Aucune hésitation du nageur et appréhension du rappel maîtrisée. Aisance et décontraction effectives. Bonne analyse et utilisation des mouvements d'eau.
Se poster en truite - (coef.2)	-	Stabilité, le nageur n'est ni roulé, ni tassé par la chute.
Evolution dans le rappel - (coef.2)	Depuis la position de la truite, effectuer des déplacements latéraux, puis des retournements (esquimautages) successifs à droite, puis à gauche	Manœuvrabilité, stabilité, aisance.

Procédures de dégagement - (coef.2)	Depuis la position de la truite et suivant la configuration du seuil, sortir de la zone de rappel : • par un déplacement latéral • en se laissant glisser derrière le champignon, palmes dans la veine noyée • en chandelle	Extraction ou non du rappel.
--	--	------------------------------

COMPETENCE 5 : SECURITE ET INTERVENTIONS SUR NAGEUR EN DIFFICULTE (Classe IV) – (coef. 12)

Connaissances / savoir-faire	Commentaires / difficultés	Critères d'évaluation
Assistance d'un nageur sur un rapide - (coef.2)	Descendre à couple sur un tronçon de 500 m	Le binôme reste manœuvrant.
Assistance d'un nageur dans un rappel - (coef. 2)	En action de nage, récupérer un nageur en aval, en difficulté dans un rappel.	Efficacité de l'action.
Sauvetage - (coef.2)	Intercepter un nageur sans flotteur en difficulté dans un rapide et le ramener en sécurité sur la berge.	Efficacité de l'intervention, tête hors de l'eau, sécurisation sur la berge.
Sécuriser une zone à rappel et extraction d'un nageur - (coef.2)	Rester posté en truite à la base de la chute pendant le passage d'une palanquée puis se porter sur un nageur en difficulté dans le rappel et l'en extraire.	Vigilance, réactivité, aisance. Efficacité de l'action.
Utilisation de la corde de sécurité - (coef.2)	Extraire un nageur pris dans un rappel en lui lançant une corde de sécurité. Effectuer 2 lancers successifs	Précision et rapidité du lancer, choix de la zone de récupération, reconditionnement rapide de la corde, extraction.
Utilisation de la corde de sécurité - (coef.2)	Equipé d'un Gilet longé à la corde de sécurité, extraire un nageur pris dans un rappel.	Montage du dispositif, efficacité de l'action.

COMPETENCE 6 : LIRE – GUIDER – FERMER (en classe III-IV) – (coef. 6)

Connaissances / savoir-faire	Commentaires / difficultés	Critères d'évaluation
Lire le torrent et agir - (coef.2)	<u>Nageur en tête (solo)</u> : Il construit et gère la progression pour lui-même, sans notion de groupe. Il doit reconnaître les différents mouvements d'eau, discerner courant et contre-courant, évaluer leur intensité, visualiser les obstacles à éviter ou à franchir pour concevoir et faire une trace. Franchissement d'obstacles : rappel, drossage, rouleau, portefeuille	Pertinence et respect de la trajectoire. Franchissement : • placement en amont de l'obstacle, prise de vitesse Positionnement du flotteur. Stabilité, dégagement en aval.
Ouvrir - (coef.2)	<u>Nageur en tête en situation d'ouvreur (leader)</u> : il ouvre, guide et orchestre la descente au profit de ses équipiers. Le parcours choisi pour cet exercice ne doit pas nécessiter la mise en place de dispositif de sécurité, mais comporte un panel des obstacles types à franchir. Le formateur doit	Trajectoires et modes de progression adaptés au terrain et à ses équipiers. Les Stops sont justifiés et bien choisis. Attitude et comportement en leader : • Communication, explications succinctes.

	garder à l'esprit que le breveté, Nageur en eau vive niveau 2, ne peut guider que des équipiers (nageurs de même niveau technique que lui) sans idée d'encadrement.	
Fermer / Serre-file <i>-(coef.2)</i>	Ce nageur sécurise la mise à l'eau (prêt avant les autres), ferme la descente et assure le groupe. Choisir un parcours varié en intensité et par la nature des obstacles	Vigilance, anticipation, intervalle avec le dernier nageur adapté, communication, interventions efficaces

INFORMATIONS

L'équipement doit être conforme au code du sport.

Définition de la classe de rivière.

En l'absence de classement publié au bulletin officiel de la fédération délégataire compétente, l'encadrant détermine lui-même, au regard des critères de classement prévus dans le code du sport, le classement du parcours en rivière sur lequel il s'engage.

Conditions de candidature générale pour tous les brevets

- ✉ Etre titulaire de la licence FFESSM en cours de validité.
- ✉ Présenter un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la Nage en Eau Vive établi, depuis moins de 3 ans par tout médecin.
- ✉ Pour les mineurs fournir une autorisation parentale ou tutélaire.

**TOUT BREVET DÉLIVRÉ DOIT ÊTRE DUMENT ENREGISTRÉ EN LIGNE SUR LE SITE DE LA
FFESSM.**